

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 11/2025
16 NOVEMBRE 2025
LYON

Présidence Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT (visioconférence), Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER, Caroline PUJOL

Excusée Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE)

Assistent Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Christophe HALLEUMIEUX (Directeur général délégué), et Jérôme VILLON (Directeur général)

Invités Thierry COLLIGNON (président de la CNDP) et Marcel FERRARI (président de la ligue ARA) en visioconférence

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

- Début de la séance : 11h -

Le Bureau fédéral se déroule dans le cadre d'un séminaire qui s'est tenu les 15 et 16 novembre 2025, à Lyon, consacré à l'identification des actions prioritaires à mener au cours de l'année 2026.

→ **Validation par le Bureau fédéral de l'ordre du jour**

→ **Validation par le Bureau fédéral du procès-verbal du Bureau fédéral du 9 octobre 2025**

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT – Jean GRACIA

Le Président Jean GRACIA signale plusieurs événements importants depuis le précédent Bureau fédéral :

Il revient d'abord sur son audition au Sénat concernant le projet de loi de finances Sport 2026, en présence des présidents des fédérations sportives de handball et judo. L'échange portait, notamment, sur l'évolution du Pass Sport et sur le changement de catégorie d'âge (abandon du financement des 6–13 ans), décision qu'il juge préjudiciable. Il souligne que cette modification coïncide avec une baisse d'environ 8 % des licences dans ces tranches d'âge. Les autres représentants fédéraux ont exprimé la même préoccupation. Le Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF) et les fédérations prévoient d'agir conjointement sur ce sujet.

Le Président mentionne ensuite l'implication de la Ligue d'Île-de-France dans l'opération organisée par l'Association française des victimes du terrorisme du 13 novembre, comprenant une course (1 700 participants) et une marche (2 000 participants).

Plusieurs représentants ont participé à des rencontres récentes, notamment à la convention et au congrès d'European Athletics à Batoumi en Géorgie, ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'Euromeeting à Madrid. Le Président insiste sur la nécessité de renforcer les liens avec les organisateurs de meetings et les agents sportifs.

Enfin, il fait un point sur les travaux engagés pour l'élaboration du budget 2026. Les premières réunions ont eu lieu avec les services. Il rappelle que les recettes attendues du PPS devront être utilisées en priorité pour financer la stratégie running et souligne que si 2027 sera une année pleine en termes de ressources, 2026 ne le sera pas. Il appelle à la prudence budgétaire en 2026.

3. LABELLISATION DES CLUBS – Thierry COLLIGNON

Le prérequis à la labellisation est le respect des statuts de la Fédération et l'obligation pour les clubs de licencier l'ensemble de leurs adhérents.

Une étude des clubs a été réalisée pour identifier les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents, sur les années antérieures à la campagne de labellisation 2025, soit les années 2023 à 2025 et pour certains clubs depuis 2017.

Cette analyse concerne les catégories jeunes de Baby à Poussins sur les licences "découverte".

Un regard a également été porté sur les licences "santé loisir", mais l'analyse est plus difficile car les licenciés peuvent changer de pratiques (compétition ou running). Il a quand même été détecté une vingtaine de clubs ayant perdu la totalité de leurs licenciés en "santé loisir".

Les résultats de cette étude sont les suivants :

- 27 clubs ont été identifiés sans aucune prise de licences pour les Baby et EA, alors pourtant qu'ils mentionnent des créneaux d'animation et un tarif pour adhésion au club sur leur site internet.
- 44 clubs (24 concernant le sujet de la licence découverte et 20 sur la licence santé loisir) requièrent une enquête approfondie, sachant que le plus souvent ces clubs ne sont pas labellisés.
- Tous les clubs en anomalie ne sont pas identifiés dans cette étude.

Il est demandé à la commission de fournir des éléments factuels attestant le non-respect des statuts pour les clubs concernés par la suppression des labels.

Remarque : Les sanctions de perte de labels sur les années antérieures ne semblent pas affecter les clubs ayant entrepris de ne plus licencier la totalité de leurs adhérents.

Au regard de cette étude, le Bureau fédéral prend les décisions suivantes :

→ Suppression des labels pour les clubs ne proposant pas de licences à tous leurs adhérents.

→ Perte de la possibilité de déposer un dossier PSF pour l'année 2026 pour ces clubs

→ Les aides financières non versées de la labellisation seront conservées pour faire face à d'éventuelles réclamations.

Conclusion

Jean GRACIA remercie pour le travail conséquent effectué. Cependant, il souligne que le recours exclusif au bénévolat pour la réalisation de cette étude ne constitue pas une solution optimale. Le Président s'interroge sur la méthode de travail à renforcer ainsi que sur la capacité d'une commission, dans ce cadre bénévole, à identifier efficacement les clubs ne procédant pas à la prise de licences pour tous leurs adhérents.

Pour l'année prochaine, il propose d'examiner la possibilité de mobiliser des ressources humaines des services fédéraux afin d'améliorer l'identification des clubs concernés.

Par ailleurs, il attire l'attention sur les clubs ayant recours à des licences auprès de fédérations affinitaires, pour une partie de leurs adhérents. Il est convenu que l'analyse devra être approfondie l'an prochain afin d'intégrer l'étude de ces pratiques.

4. ÉVOLUTION DES CLUBS ET DES LICENCES – Nicolas PARÉSY

Chiffres clés

- 2 547 clubs affiliés (2551 clubs affiliés au 31/08/2025)
- 300 273 licences valides, soit +1.82% et + 5 359 licences à date
- 214 728 renouvellements (75.5%) et 69 767 créations de licences (24.5%)

La création de licence se poursuit et augmente chaque semaine.

Analyse territoriale

En métropole, les ligues Auvergne Rhône Alpes, Centre Val de Loire, Ile de France sont en retard par rapport à la saison dernière (mais le retard se comble sur les dernières semaines).

Au contraire de la ligue de Corse, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Hauts-de-France et Pays de La Loire dans lesquelles on enregistre une hausse, à date, entre + 3.4% et + 28.1% du nombre de licenciés.

Pour l'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie, la Guyane et la Guadeloupe sont en hausse (entre +3.8% et 7.4%) contrairement à Mayotte, la Polynésie Française et Wallis et Futuna (entre - 29.3 et -2,0%)

Analyse par catégorie

Les catégories adultes (U20, U23, SE, MA) sont en forte croissance par rapport à la saison dernière (entre 5.75% et 14.1%), alors que les catégories des mineurs (U7, U10, U12, U14, U16 et U18) sont en baisse (entre -1.6% et -9.5%) par rapport à l'année dernière.

Analyse par type de licence

Les licences Athlé Compétition (+3.6%), Athlé Running (+8.6%), Athlé Santé (+1.0%) sont en hausse et les mauvais résultats concernant les catégories jeunes se retrouvent sur les licences Athlé Découverte en baisse de 8%.

5. IMPLANTATIONS DE CHAMPIONNATS – Kevin LEGRAND

Le Bureau fédéral décide des implantations des championnats de France suivantes :

- **Championnats de France de courses en montagne à Gap le 3 mai 2026**
- **Championnats de France 100 Km à Steenwerck le 14 mai 2026**
- **Championnats de France Masters à Epinal les 13 et 14 juin 2026**
- **Championnats de France de course verticale à Méribel les 4 et 5 juillet 2026**
- **Championnats de France des épreuves combinées à Aix-en-Provence les 4 et 5 juillet 2026**
- **Championnats de France Open à Blois les 11 et 12 juillet 2026**

Implantation des Championnats de France des clubs – 2ème tour

→ Validation des implantations ci-dessous

Divisions	Implantations
Elite 1	Montreuil
Elite 2	Grenoble
Nationale 1A – Poule A	Epinal
Nationale 1A – Poule B	Caen
Nationale 1A – Poule C	Montpellier
Nationale 1B – Poule A	Mantes la jolie
Nationale 1B – Poule B	Chartres
Nationale 1B – Poule C	Lyon
Nationale 1B – Poule D	Challans
Nationale 1B – Poule E	Blois

3. Intervention du Directeur général – Jérôme VILLON

Billetterie et tarifs – Championnats de France

→ Concernant la billetterie des championnats de France de cross à CARHAIX en 2026, le Bureau fédéral adopte la tarification suivante :

- Tarif en prévente jusqu'au 6 mars : 10 €
- Tarif sur site les 7 et 8 mars : 12 €
- Offre club à 7 € par billet à partir de 20 places, via bon de commande
- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans

Une problématique reste à résoudre concernant la gestion des caisses, avec la nécessité d'imposer le paiement par carte bancaire aux guichets.

Frais d'inscription pour les championnats de France Masters

S'agissant des championnats de France Masters, une réflexion a été menée afin de permettre aux organisateurs d'équilibrer à minima leurs comptes. La Commission des Finances (CF), en lien avec la Commission Nationale Masters (CNAM), a conduit une étude visant à revaloriser les frais d'inscription aux épreuves. La CNAM a également souhaité introduire la possibilité d'une inscription tardive assortie d'une pénalité.

→ Les nouveaux tarifs des frais d'inscription aux championnats de France Masters ont été adoptés par le Bureau fédéral (tarifs détaillés en annexe).

Evolution des honoraires médicaux

Enfin, il est décidé de procéder à une revalorisation des indemnités horaires versées aux médecins, celles-ci n'ayant pas évolué depuis plusieurs années, afin de reconnaître leur implication et leur rôle essentiel au sein de la Fédération.

→ Adoption de la revalorisation par le Bureau fédéral

- En l'absence de questions diverses, le Bureau fédéral s'achève à 12h30 –



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL